



**COMMISSION
OSPAR**

*Protéger et préserver l'Atlantique
du Nord-Est et ses ressources*

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

ZONE MARITIME D'OSPAR

2018
/19

- Region I: Arctic Waters
- Region II: Greater North Sea
- Region III: Celtic Seas
- Region IV: Bay of Biscay and Iberian Coast
- Region V: Wider Atlantic



CONTENU

2018
/19

4 UN MESSAGE DU NOUVEAU PRÉSIDENT D'OSPAR

5 UN MESSAGE DE NOTRE SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

7 ACTIVITÉS D'OSPAR EN 2018-2019

16 OSPAR PUBLICATIONS

18 RELATIONS D'OSPAR AVEC LES
ORGANISMES INTERNATIONAUX

25 PARTICIPATION D'OSPAR
À DES ÉVÉNEMENTS
INTERNATIONAUX

UN MESSAGE DU NOUVEAU PRÉSIDENT D'OSPAR, RICHARD CRONIN

En tant que président de la Commission OSPAR, je souhaite à cette occasion remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution au cours de l'année écoulée. Tous les accomplissements d'OSPAR vers la réalisation de notre objectif commun, la protection de l'environnement de l'Atlantique du Nord-Est, ont été possibles grâce au dévouement, à l'engagement et à la coopération du réseau de scientifiques, de décideurs et d'autres experts des Parties contractantes et organisations observatrices d'OSPAR.



2018
/19

Président Richard Cronin (Irlande) avec Vice-Présidents, John Clorley (Royaume-Uni) et Ane-Marie L. Raun (Danemark)

Cette coopération est aussi mise en évidence dans les travaux d'OSPAR avec d'autres autorités compétentes de l'Atlantique du Nord-Est. Les Dispositions collectives continuent d'offrir une plate-forme solide pour la co-création de solutions qui répondent aussi bien aux besoins de l'environnement qu'à ceux des parties prenantes.

Au cours des années qui ont suivi le lancement de la dernière stratégie d'OSPAR en 2010, nous avons vu une croissance exponentielle des préoccupations mondiales concernant la santé de nos océans. La pollution par les plastiques, les effets du changement climatique et l'intensification de la demande en ressources issues de l'océan sont autant de facteurs soulignant la nécessité d'une coopération accrue entre les pays en matière de gestion et de protection de l'océan.

Au cours de la période 2018-2019, OSPAR a fait avancer considérablement l'élaboration d'une nouvelle stratégie décennale qui couvrira la période 2020-2030. La nouvelle stratégie répondra aux enjeux futurs et assurera à OSPAR un rôle essentiel dans la coopération régionale. La stratégie comportera des buts ambitieux, élaborés par le Groupe de travail Stratégie (STG), et des objectifs opérationnels clairs, qui sont en cours d'élaboration par les comités thématiques d'OSPAR. Cette nouvelle stratégie s'appuiera sur l'examen des résultats produits par la stratégie actuelle (2010-2020), tout en cherchant à relever les défis de la prochaine décennie et au-delà. Pour assurer une mise en œuvre réussie de la nouvelle stratégie, OSPAR a également entrepris un examen de ses structures de gouvernance et prépare actuellement des

propositions pour un financement et un approvisionnement en ressources durables, par l'intermédiaire du Groupe de travail Gouvernance (GTG).

La période 2018-2019 a aussi été très chargée pour la Commission OSPAR, et pas seulement à cause du travail sur la nouvelle stratégie.

Tous les travaux d'OSPAR sont fondés sur les données produites par la surveillance et l'évaluation de l'état du milieu marin. OSPAR s'est appuyée sur les travaux réalisés pour l'Évaluation intermédiaire de 2017 pour convenir de nouvelles orientations sur la réalisation d'un nouveau Bilan de santé (QSR) pour 2023.

Je désire souhaiter la bienvenue à Ane-Marie Løvendahl Raun (Danemark), notre nouvelle vice-présidente, et adresser des adieux chaleureux à la vice-présidente sortante d'OSPAR, Sesselja Bjarnadottir (Islande). Je suis convaincu qu'Ane-Marie contribuera au succès de l'équipe de présidents et de vice-présidents d'OSPAR.

Enfin, je tiens à remercier au nom d'OSPAR la ministre Ana Paula Vitorino et le gouvernement du Portugal, qui offrent généreusement d'accueillir la réunion ministérielle d'OSPAR à Lisbonne en juillet 2020 ; des ministres et des représentants de haut niveau de la région de l'Atlantique du Nord-Est et au-delà participeront à cette réunion, pour une réflexion sur les accomplissements communs et les buts futurs, dans l'intérêt des océans et de la santé humaine.

UN MESSAGE DE NOTRE SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE, SUSANA SALVADOR

Les principales activités mises en place par la Commission OSPAR en 2018/2019 reflétaient les objectifs communément agréés en vue de la protection et de la conservation du milieu marin, définis par la Stratégie OSPAR pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (NEAES) pour la période 2010-2020. Un programme ambitieux a été conçu pour mettre l'accent sur les réalisations dans le cadre de la Stratégie actuelle – y compris l'évaluation de l'efficacité des mesures d'OSPAR – ainsi que sur les ambitions et les buts pour 2020 et au-delà.



2018
/19

Les Parties contractantes d'OSPAR se sont engagées dans une réflexion approfondie sur les objectifs stratégiques et opérationnels, dans tous les organes subsidiaires, de manière à soutenir la mise en place d'une future Stratégie environnementale pour la décennie 2020-2030. Les Comités ont fait correspondre leurs travaux notamment avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ; ils contribueront au projet de nouvelle Stratégie et aux travaux préparatoires pour le prochain Bilan de santé (QSR), qui sera lancé en 2023.

Les orientations claires fournies par les chefs de délégation et les groupes de coordination, ainsi que les travaux pertinents préparés par le Groupe de travail Stratégie (STG) et le Groupe de travail Gouvernance (GTG), ont été essentiels pour guider les efforts d'OSPAR jusqu'ici et en vue de mener à bien un programme très chargé jusqu'en 2020, en livrant comme prévu les produits agréés d'OSPAR en 2020, avec avant tout l'adoption d'une Stratégie pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est pour la période 2020-2030. L'adoption en juin 2019 des mandats révisés du STG et du GTG a représenté une étape importante, assurant la disponibilité d'orientations et de conseils supplémentaires pour les travaux futurs figurant sur la feuille de route 2018/2020 d'OSPAR.



→ Durant la période 2018/2019, OSPAR a beaucoup accompli, entre autres :

OSPAR a renforcé son rôle en tant que pôle de connaissances

La collecte des données, la surveillance et l'évaluation scientifique constituent le fondement de la prise de décisions et des travaux de réglementation; les scientifiques d'OSPAR et les décideurs travaillent en collaboration pour évaluer le milieu marin tout en mettant les évaluations à la disposition de la communauté scientifique et du grand public. Pour fonctionner comme un pôle de données, OSPAR doit gérer tous les flux de données via le Système de gestion des données et informations d'OSPAR (ODIMS). Cet outil en ligne a été développé davantage en 2018/2019 pour augmenter la capacité d'OSPAR et garantir que toutes les données utilisées par OSPAR restent disponibles via l'outil en ligne, pour permettre de produire des évaluations et des rapports périodiques répétables, accessibles et transparents.

OSPAR s'est penchée sur des travaux supplémentaires concernant les évaluations écosystémiques dans un milieu marin qui est en train de changer

Les discussions sur le thème de la future Stratégie d'OSPAR ont révélé d'importantes ambitions, notamment la poursuite de l'élaboration des méthodologies d'évaluation écosystémique et l'analyse des effets cumulatifs par l'intermédiaire de notre groupe ICG-EcoC. Le changement climatique et l'acidification des océans sont des questions intersectorielles, qui reviennent dans toutes les Stratégies thématiques ; les résultats de la surveillance et de l'évaluation de l'acidification des océans ont donc été jugés essentiels pour mieux comprendre le comportement et les réponses des écosystèmes et établir des projections dans ce domaine. OSPAR compte désormais un nouveau groupe d'experts, l'ICG-OA (ICG sur l'acidification des océans), qui a commencé à travailler en 2019 en vue d'élaborer un nouvel indicateur pour le Bilan de santé 2023 d'OSPAR.

OSPAR a suivi une approche intersectorielle et présenté son exemple de coopération régionale

OSPAR possède son propre pôle de données et ses propres processus scientifiques, tout en appliquant une approche écosystémique et intégrée au milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est. La collecte de données sur les différentes activités, les évaluations régulières et les activités de surveillance d'OSPAR lui permettent d'offrir des connaissances approfondies sur les impacts des activités humaines, et à partir de ces connaissances, on peut identifier les actions prioritaires. Comme les mesures adoptées par OSPAR ne couvrent pas toutes les activités humaines ayant un impact sur le milieu marin, la nécessité de coopération intersectorielle se fait de plus en plus pressante. Cette situation a conduit OSPAR à travailler davantage avec d'autres organisations possédant des compétences juridiques complémentaires, pour gérer les impacts potentiels des activités humaines, participer à des échanges d'informations et œuvrer en collaboration, non seulement par le biais de ses protocoles d'accord bilatéraux avec ces organisations, mais aussi via les dispositions collectives mises en place en 2014 par OSPAR et par la CPANE pour créer une plate-forme de collaboration intersectorielle. Comme l'ont confirmé sans équivoque les réunions de 2018 et de 2019 dans le cadre des dispositions collectives, le dialogue multilatéral auquel OSPAR a activement contribué a renforcé le rôle clé d'OSPAR en tant que forum d'engagement collectif et de travail collaboratif.

Parallèlement à ce travail, OSPAR a collaboré et engagé un dialogue spécifique avec d'autres organisations, notamment le Conseil de l'Arctique, la CPANE, l'Autorité internationale des fonds marins, l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Convention sur la biodiversité, et la Commission d'Helsinki.

J'ai eu l'occasion de participer aux séances plénières de la Conférence intergouvernementale des Nations unies en 2018 et en 2019 ainsi qu'aux événements parallèles thématiques organisés par le PNUE ; le domaine de travail d'OSPAR et les leçons apprises y ont été présentés comme un exemple réussi de coopération régionale dans l'Atlantique du Nord-Est.

Je suis très heureuse de vous présenter ce passage en revue de nos activités durant la période 2018-2019 ; je continuerai à suivre fidèlement le mandat de la Commission OSPAR et à m'efforcer d'atteindre les objectifs qui ont été définis. ■

ACTIVITÉS D'OSPAR EN 2018-2019

2018
/19

DONNÉES

La première réunion du Groupe intersessionnel par correspondance d'OSPAR sur les données a maintenant eu lieu. Il s'agit d'un grand pas en avant pour la gestion des données au sein d'OSPAR ; en effet, l'organisation dispose désormais d'un groupe central chargé d'examiner les activités de gestion des données et informations au sein d'OSPAR, de discuter de ces activités et d'y répondre. Ce forum permettra de poursuivre plus facilement l'élaboration d'une approche cohérente des activités liées aux données et informations.

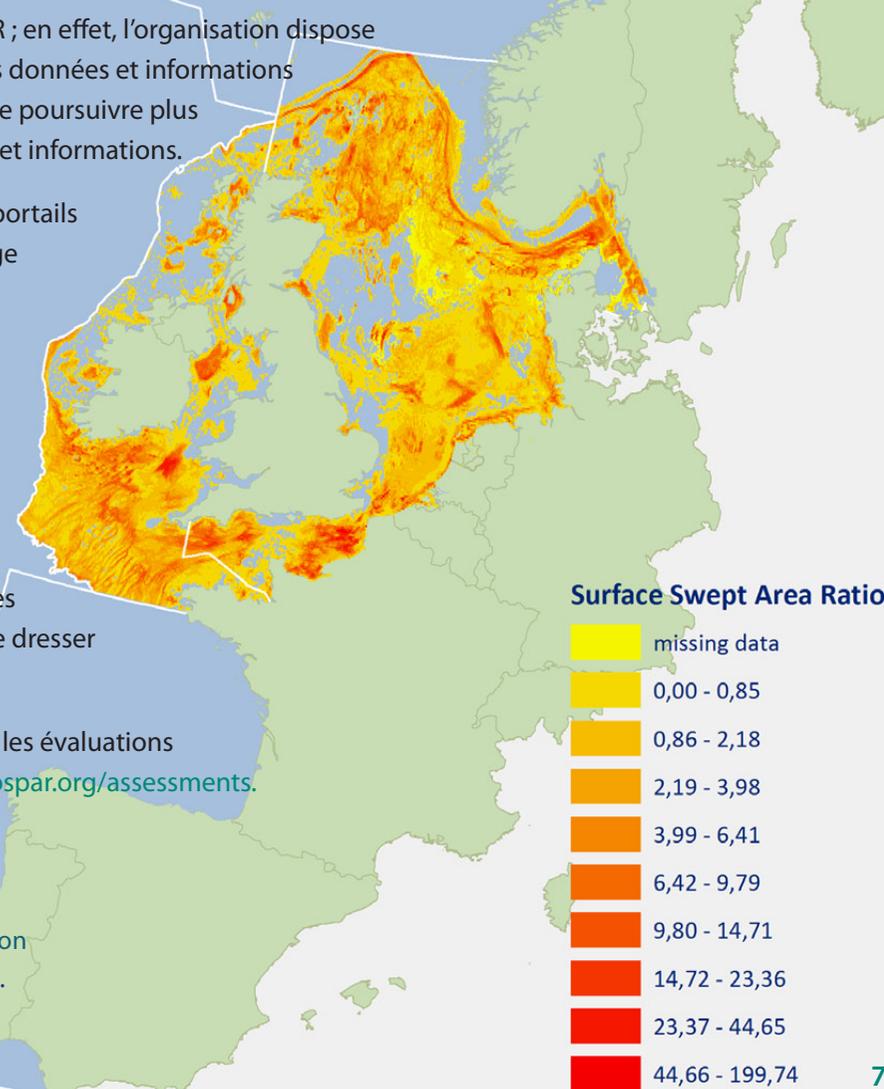
Le système de contrôle de versionnage est maintenant disponible en ligne sur les portails Données et Évaluations d'OSPAR. Vous verrez une boîte « versions » sur chaque page correspondant à une couche individuelle ; elle contient une liste des versions de l'ensemble de données, une version apparaissant chaque fois qu'une modification ou une mise à jour a été apportée à l'ensemble de données. Il en va de même pour les évaluations présentées sur le portail Évaluations. Ce développement permet de présenter en ligne tout le cycle de vie des données et évaluations ; l'historique du traitement des données apparaît plus clairement, et on a la possibilité d'accéder à de plus nombreuses références.

Des données supplémentaires sont continuellement ajoutées au portail de données à la suite du travail annuel des Comités. L'addition de nouvelles données permet de dresser de nouvelles cartes. <https://odims.ospar.org/maps/new>

Comme toujours, les données d'OSPAR sont accessibles via www.ospar.org/data et les évaluations d'OSPAR (y compris l'Évaluation intermédiaire de 2017) sont disponibles via www.ospar.org/assessments.

Image de fond, cette page: **OSPAR Bottom Fishing Intensity – Surface 2017**, disponible pour visualisation et téléchargement via https://odims.ospar.org/layers/geonode:ospar_bottom_f_intensur_2017_01_001.

Citation <http://doi.org/10.17895/ices.data.4685>



BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

Le Comité Biodiversité et écosystèmes (BDC) d'OSPAR a poursuivi son vaste programme de travail en vue de réaliser la Stratégie thématique Biodiversité et Écosystèmes de la Stratégie pour l'environnement de l'Atlantique du Nord-Est (NEAES) d'ici à 2020.

L'examen des progrès réalisés au regard de la Stratégie pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est pour la période 2010-2020, sur des sujets liés à la biodiversité, a été agréé par le BDC durant sa réunion de 2019. Au cours des dix dernières années, OSPAR a fait avancer considérablement l'élargissement du Réseau OSPAR d'aires marines protégées (AMP). OSPAR a également élaboré un cadre de gestion des caractéristiques menacées et/ou en déclin. Dans le but de planifier les dix prochaines années et les aspects liés à la biodiversité de la Stratégie pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est pour la période 2020-2030, le BDC a suggéré de mettre l'accent sur la mise en œuvre et la gestion des systèmes en place.

Lors de sa réunion de 2019, le BDC a agréé les lignes directrices sur l'exécution des évaluations d'état des caractéristiques figurant sur la Liste OSPAR. Des informations actualisées seront ainsi communiquées régulièrement concernant l'état d'espèces comme la baleine bleue et d'habitats comme les bancs de maërl. Les caractéristiques menacées et/ou en déclin figurant sur la Liste OSPAR permettent aux Parties contractantes de concentrer leurs efforts lorsqu'elles prennent des mesures prioritaires pour protéger et conserver le milieu marin. Au fur et à mesure que le temps passera, les informations actualisées communiquées régulièrement indiqueront l'effet produit par les actions de protection. Parmi les actions à prendre pour protéger les caractéristiques figurent les actions collectives sur lesquelles toutes les Parties contractantes doivent travailler ensemble. On a fait avancer davantage ces actions en actualisant les travaux figurant sur la Feuille de route pour les espèces et habitats ; il s'agit entre

autres de plusieurs nouveaux produits de communication, désormais disponibles sur le site Web d'OSPAR.

De nouvelles AMP sont venues s'ajouter au Réseau OSPAR d'AMP en 2018 ; la Norvège et le Royaume-Uni ont désigné 31 nouvelles AMP couvrant plus de 5400 km². Le Réseau OSPAR d'AMP comprend maintenant 496 AMP couvrant une superficie totale de 864 337 km², soit 6,4 % de la zone maritime d'OSPAR.

On a poursuivi l'élaboration du projet de formulaire de désignation de « l'AMP dans la région du courant Nord-Atlantique et du mont sous-marin Evlanov », une AMP proposée dans la zone au-delà de la juridiction nationale de la zone maritime d'OSPAR. OSPAR a invité d'autres autorités compétentes et parties prenantes à donner leur avis sur le formulaire. Ce processus inclusif a donné lieu à plusieurs contributions très utiles au contenu du formulaire.



Les indicateurs communs de biodiversité d'OSPAR forment une grande proportion des données disponibles pour évaluer les progrès au regard du but général : enrayer la perte de biodiversité. Les mises à jour des indicateurs nécessiteront un effort

concerté, et le cycle de réunions actuel vise essentiellement à planifier en détail les travaux d'évaluation à venir en vue du Bilan de santé 2023 d'OSPAR.

La réunion du BDC était présidée par Jeroen Vis (Pays-Bas), qui a été réélu pour un mandat de deux ans.

ACIDIFICATION DES OCÉANS

OSPAR est en train de redynamiser ses travaux sur l'acidification des océans (AO), un problème important à l'échelle mondiale.

En 2010, OSPAR s'est engagée à surveiller et à évaluer la nature, la rapidité et l'ampleur des effets du changement climatique et de l'acidification des océans sur le milieu marin, et à envisager des moyens judicieux de réagir à ces développements.

Le nouveau groupe d'experts sur l'acidification des océans (AO) est bien représenté, avec 11 experts des Parties contractantes. Le groupe a l'intention de travailler en coopération avec des initiatives existantes, pour tirer parti de leur excellent travail, et des représentants d'organisations externes ont assisté à sa réunion inaugurale en janvier 2019, nommément Mercator Océan, qui a la responsabilité du service Copernicus de surveillance du milieu marin (CMEMS), et le centre pour l'Atlantique du Nord-Est du Réseau mondial d'observation de l'acidification des océans (GOA-ON), un centre de coordination et de facilitation qui aide les experts en AO à partager des données et des informations.

Une des principales missions du groupe consiste à fournir des évaluations de l'acidification des océans pour le Bilan de santé (QSR) 2023 d'OSPAR. Dans un premier temps, les experts ont dressé des cartes initiales de la surveillance de l'acidification des océans, à partir de programmes de recherche exhaustifs sur l'acidification des océans – programmes existants, programmes en cours ou nouveaux programmes – afin d'identifier les zones de chevauchement et les lacunes dans la couverture. Ces cartes, considérées comme des documents vivants, seront continuellement révisées.

Des plans sont en cours pour des évaluations en quatre ou cinq volets de l'AO pour le QSR 2023, c'est-à-dire : les tendances de paramètres

individuels de l'acidification des océans (tels que le pH, les paramètres du système carbonate et la température), des cartes d'état, et des projections modélisées de l'acidification des océans à l'avenir. Les experts chercheront à présenter les impacts, ou les impacts prévus, des baisses observées du pH, notamment par exemple en étudiant les impacts sur les aires marines protégées (AMP) et les conséquences de l'acidification des océans sur les espèces sensibles. Un sujet spécifique relevant de l'acidification des océans sera aussi illustré individuellement par des études de cas.

La Commission OSPAR est en train de mettre au point un Engagement volontaire en matière d'acidification des océans pour l'Objectif de développement durable 14.3 des Nations unies et envisage de prendre cet engagement lors de la réunion ministérielle de 2020.

Le groupe d'experts sur l'acidification des océans est coordonné conjointement par Evin McGovern (Irlande) et par Rob Berbee (Pays-Bas).



IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITÉS HUMAINES

Le Comité Impact environnemental des activités humaines (EIHA) d'OSPAR s'est réuni à Copenhague, et lors de cette réunion, il a finalisé 3 évaluations d'indicateurs concernant les déchets sur les plages, les particules de matières plastiques dans l'estomac des fulmars, et les bruits impulsifs. Ces évaluations ajoutent des données supplémentaires aux évaluations produites pour l'Évaluation intermédiaire de 2017 d'OSPAR et seront publiées sur le portail Évaluations au cours de l'été. Un nouvel indicateur concernant l'ingestion de déchets par les tortues a également été agréé. Celui-ci complètera l'indicateur qui existe déjà pour les fulmars, en élargissant la couverture géographique des indicateurs concernant les déchets dans la colonne d'eau.

On a également fait avancer d'autres travaux sur le Plan d'action régional d'OSPAR sur les déchets marins, sous la forme d'une Recommandation et de lignes directrices d'accompagnement concernant les programmes d'éducation pour les pêcheurs, ainsi que d'un document d'exploration sur les principaux déchets provenant de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture, et d'un examen des Meilleures techniques disponibles dans les systèmes de traitement des eaux urbaines résiduaires. L'EIHA est convenu d'une cible : augmenter de 100 % le nombre total de navires participant à des programmes de Pêche aux déchets dans la zone maritime d'OSPAR d'ici à 2021, par rapport à la situation de référence en 2017. Tout en faisant

augmenter les quantités de déchets récupérées et renvoyées à terre, ce dont on voit l'utilité, cette cible produira une sensibilisation à grande échelle très positive dans l'industrie.

Comme les autres Comités, l'EIHA a aussi fait avancer le travail de préparation d'une version révisée de la Stratégie pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (NEAES) pour la période 2020-2030 ; il s'est consacré à affiner un ensemble d'objectifs opérationnels à l'appui des objectifs stratégiques de haut niveau proposés pour la nouvelle Stratégie 2020-2030. Le travail d'élaboration de ses objectifs reflète une volonté croissante de l'EIHA de se polariser sur la gestion des pressions exercées sur le milieu marin, en plus de la gestion d'activités humaines spécifiques. Cette volonté se reflète également dans des propositions de nouveaux produits pour le Programme conjoint d'évaluation et de surveillance, concernant les perturbations des fonds marins, les espèces non indigènes et les activités humaines. Ces produits ont tous pour but de produire des évaluations qui seront incluses dans le Bilan de santé 2023.

D'autres travaux seront réalisés en 2019/20 ; il s'agira entre autres d'achever l'élaboration et l'évaluation d'un indicateur pour les risques liés aux impacts des bruits et d'élaborer un indicateur sur les bruits ambiants et d'évaluer un indicateur concernant les déchets sur le fond marin; et de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action régional sur les déchets marins.

La réunion de l'EIHA était présidée par Lex Oosterbaan (Pays-Bas).

DE MEILLEURES INFORMATIONS SUR LES DÉCHETS MARINS POUR LES PÊCHEURS

Le Plan d'action régional d'OSPAR sur les déchets marins couvre la période 2014-2021. Il s'agit d'un plan de grande envergure fondé sur environ 32 actions communes, et renforcé par la mise en œuvre de 23 actions nationales. En 2019, environ 70 % des actions communes étaient soit « en cours », soit « pleinement mises en application », et neuf Parties contractantes ont déclaré que plus de 85 % des actions nationales étaient « en cours » ou « pleinement mises en application ».

Plus récemment, OSPAR a adopté la Recommandation 2019/01 sur la réduction des déchets marins par mise en place de programmes d'éducation sur la durabilité pour les pêcheurs. La Recommandation fait suite à l'agrément d'un document de fond (pour accéder à ce document, cliquer [ici](#)).

Les programmes d'éducation informeront les futurs pêcheurs des pressions exercées sur le milieu marin et des divers enjeux qui y sont associés. L'objectif est de les inspirer et de les informer afin qu'ils puissent mieux prendre en compte les pressions sur le milieu marin; cela contribuera à prévenir la production de nouveaux déchets marins, tout en soutenant une industrie de la pêche responsable, durable et prospère.



SUBSTANCES DANGEREUSES ET EUTROPHISATION

En 2019, le Comité Substances dangereuses et eutrophisation (HASEC) a finalisé son examen des thèmes Eutrophisation et Substances dangereuses de la Stratégie OSPAR pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (NEAES) pour la période 2010-2020. L'HASEC est aussi en train d'affiner son projet d'objectifs concernant l'eutrophisation et les substances dangereuses pour le thème Mers propres de la nouvelle NEAES 2020-2030.

L'HASEC prépare actuellement une série de 11 évaluations d'indicateurs concernant les substances dangereuses et l'eutrophisation, qui contribueront au Bilan de santé (QSR) d'OSPAR en 2023. Les indicateurs utilisés pour l'Évaluation intermédiaire de 2017 seront étendus pour couvrir une plus grande partie de la zone maritime d'OSPAR, et il y aura deux évaluations thématiques, une pour l'eutrophisation et une pour les substances dangereuses. De nouvelles évaluations sont également prévues, concernant entre autres l'acidification des océans, les maladies ichtyologiques, les effets biologiques intégrés et les PCB dans le lard des mammifères marins.

Les experts en eutrophisation se préparent pour leur prochaine évaluation thématique, et l'on note une harmonisation avec les évaluations des indicateurs d'eutrophisation ; ils testent aussi actuellement un nouvel outil en ligne qui semi-automatise le processus d'évaluation de l'eutrophisation.

Entre-temps, la nouvelle application en ligne pour les évaluations des substances dangereuses a été lancée (<https://ocean.ices.dk/oat/>), et les évaluations annuelles seront désormais présentées dans cette application. Il est important pour l'HASEC de travailler en collaboration étroite avec des organisations externes. Par exemple, l'AMAP¹ continue de travailler en coopération étroite avec les experts en substances dangereuses, et en juin 2019, un atelier commun AMAP-OSPAR-CIEM² s'est tenu sur le thème de l'harmonisation des analyses des tendances ; cet atelier était financé par le Conseil nordique des ministres. Grâce à l'AMAP, on disposera de plus de données concernant la Région I pour le QSR 2023 et les produits d'évaluation issus de l'analyse statistique seront disponibles pour diverses utilisations.

Le groupe d'experts d'OSPAR sur l'acidification des océans (AO) a tenu sa réunion inaugurale en janvier 2019. Le travail de ce groupe est présenté en page 9.

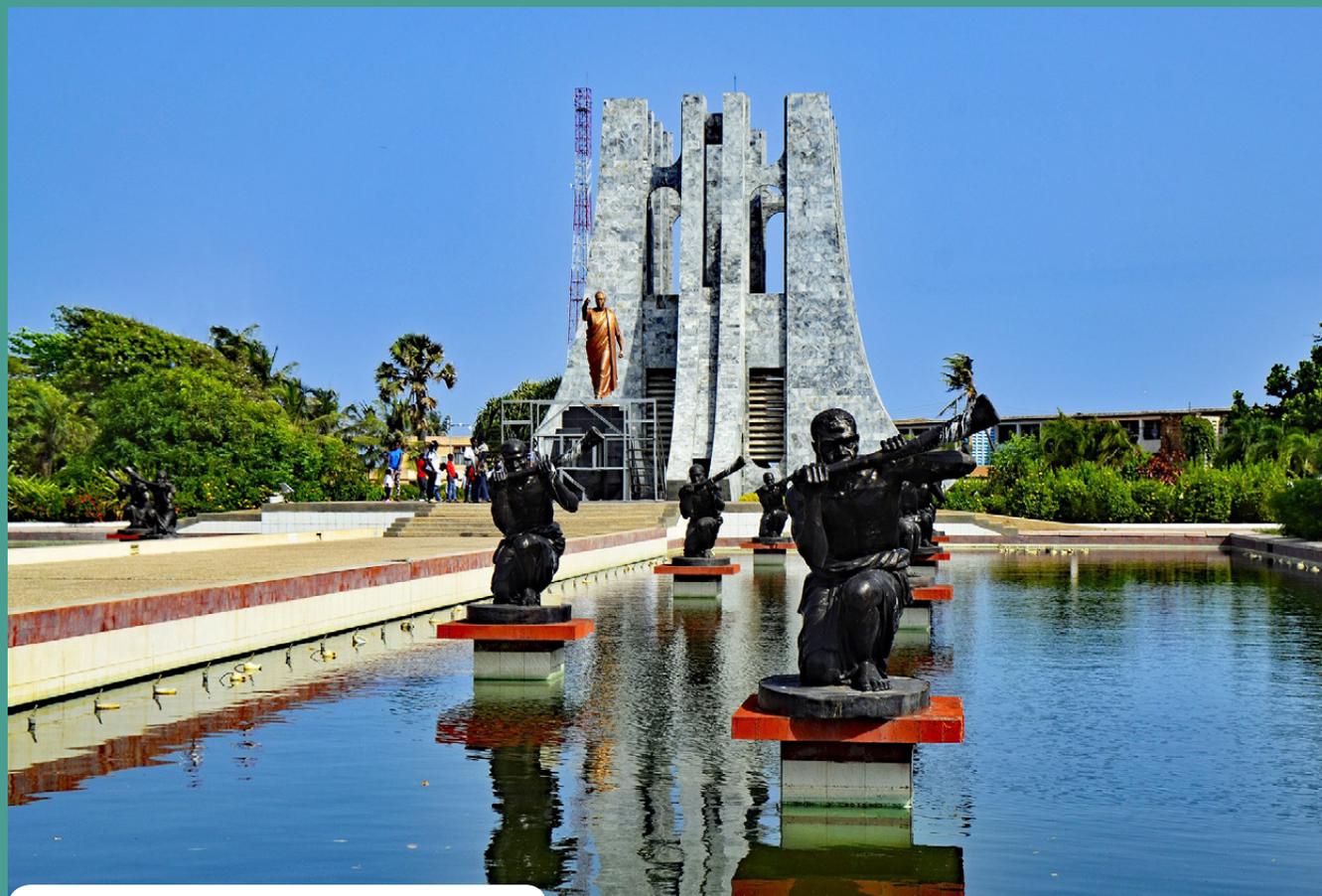
La réunion de l'HASEC était présidée par Philip Axe (Suède).

¹ Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique du Conseil de l'Arctique

² Conseil international pour l'exploration de la mer

CONVENTION D'ABIDJAN

Le Secrétariat d'OSPAR, le Bureau de l'OMI pour la Convention de Londres/le Protocole de Londres et le Bureau des affaires maritimes, le Programme norvégien « Pétrole pour le Développement » et le Secrétariat de la Convention d'Abidjan ont organisé un atelier régional commun de renforcement des capacités au Ghana, en Afrique, pour soutenir la mise en œuvre du Protocole de Londres et l'élaboration du Protocole pour la réglementation du secteur pétrolier et gazier offshore de la Convention d'Abidjan. L'atelier portait essentiellement sur la mise en œuvre de mesures aux niveaux international, régional et national. L'OMI a préparé le terrain pour des travaux internationaux, OSPAR a présenté des exemples d'outils éprouvés et partagé ses expériences en matière de coopération régionale, en attirant l'attention sur ses Décisions, Recommandations et Accords, et la Norvège a démontré comment les mesures nationales et internationales pouvaient être intégrées dans la législation nationale.



United Nations
Environment Programme



Abidjan Convention
Convention d'Abidjan

INDUSTRIE DE L'OFFSHORE

En 2019, le Comité Industrie de l'offshore (OIC) a finalisé l'évaluation des impacts du déclassement sur les tas de déblais de forage, en vue de sa publication. Il a également fait avancer l'évaluation des impacts des rejets d'hydrocarbures et de produits chimiques dans l'eau de production sur le milieu marin. L'évaluation des impacts des pipelines déclassés sur le milieu marin et sur les autres usagers de la mer a été finalisée durant la réunion de 2019 de l'OIC, afin de remplir l'obligation de l'OIC concernant la NEAES 2010-2020.

Plusieurs Recommandations d'OSPAR ont été modifiées ainsi : la Recommandation 2010/3 relative à un Formulaire harmonisé de notification des produits chimiques d'offshore (HOCNF) a été modifiée afin d'inclure la surveillance de l'utilisation et des rejets de matières plastiques et de microplastiques présents dans les produits chimiques d'offshore ; la Recommandation 2006/3 relative aux objectifs environnementaux visant les rejets, par l'industrie de l'offshore, de produits chimiques qui sont, ou qui contiennent, des substances identifiées comme étant candidates à la substitution, a été modifiée afin d'inclure des mesures appropriées pour faire cesser les rejets ou, lorsque ce n'est pas possible pour des raisons techniques ou de sécurité, fournir une justification détaillée de la poursuite des rejets de ces substances ; et la Recommandation 2017/1 relative à un Système harmonisé de présélection des produits chimiques d'offshore a été modifiée afin d'actualiser la définition du REACH et d'inclure des vérifications de l'applicabilité du Règlement sur les produits biocides.

On a commencé des travaux visant à produire des orientations pour l'évaluation comparative des options de déclassement en vertu de la Décision 98/3 sur l'élimination des installations offshore désaffectées, et les Parties contractantes sont en train de rédiger un document de discussion.

Le Comité a finalisé le rapport annuel de 2017 sur les rejets, déversements et émissions provenant d'installations pétrolières et gazières offshore ainsi que les rapports d'évaluation du Danemark, de l'Allemagne, de l'Irlande et des Pays-Bas.

L'OIC a passé en revue ses progrès vers la réalisation des objectifs de la Stratégie thématique 2010-2020, et il est convenu d'objectifs opérationnels pour la nouvelle Stratégie pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (NEAES 2020-2030), sur des sujets couvrant l'eau de production, les produits chimiques, les matières plastiques, les nanomatériaux, les bruits, l'élimination des installations désaffectées, ainsi que les activités de capture et de stockage du carbone.

La réunion de l'OIC était présidée par Saravanan Marappan (Royaume-Uni).

SUBSTANCES RADIOACTIVES

En 2019, le Comité Substances radioactives (RSC) a travaillé sur la définition des objectifs opérationnels pour la future Stratégie NEAES 2020-2030, en prenant en compte les conclusions de réunions spécialement consacrées à la Stratégie qui se sont tenues à Londres (septembre 2018) et à Oslo (janvier 2019). Le RSC a aussi polarisé son attention sur les travaux de ses groupes intersessionnels par correspondance visant à produire et tester une méthode pour évaluer si « les concentrations additionnelles dans le milieu marin au-dessus des niveaux historiques sont proches de zéro », et sur la modélisation des concentrations additionnelles de radionucléides naturels dans l'eau de mer provenant des rejets d'eau de production du secteur pétrolier et gazier offshore. Le RSC a finalisé le rapport annuel de 2017 sur les rejets de substances radioactives provenant du secteur nucléaire (centrales nucléaires, usines de traitement des combustibles nucléaires, usines de fabrication et d'enrichissement des combustibles nucléaires, installations de recherche et de développement, et déclassement) ainsi que le rapport annuel de 2017 sur les rejets de substances radioactives provenant du secteur non nucléaire. On a poursuivi le travail de notification de la mise en œuvre à l'échelle nationale des Meilleures techniques disponibles (BAT) / des Meilleures pratiques environnementales (BEP) pour les rejets radioactifs, dans le cadre de la septième campagne de notification de mise en œuvre en vertu de la Recommandation OSPAR 2018/01.

La réunion du RSC était présidée par Justin Gwynn (Norvège).

LISTE DES PUBLICATIONS

2018
/19

Biodiversity Committee

Report on the status of the OSPAR network of MPAs in 2018

Environmental Impact of Human Activities

Offshore renewable energy developments 2018

Encounters with chemical and conventional munitions 2017

Fishing for Litter 2018

Dredged material, waste and other matter deposited at sea in 2017

Review of BAT in urban wastewater treatment systems

Background document on key waste items from the fishing industry and aquaculture

Updated Assessments

Plastic particles in Fulmar stomachs

Beach litter

Impulsive noise

Hazardous Substances and Eutrophication Committee

Report on the OSPAR List of Chemicals for Priority Action

Report and assessment on losses of mercury from the chlor-alkali industry

Levels and trends in marine contaminants and their biological effects – CEMP Assessment report 2018

Comprehensive Atmospheric Monitoring Programme (CAMP) –2017 data report

Comprehensive Study on Riverine Inputs and Direct Discharges (RID) – 2017 data report

OSPAR consideration of the use of EQSbiota for secondary poisoning

Offshore Industry Committee

OSPAR report on discharges, spills and emissions from offshore oil and gas installations in 2017

OSPAR report on discharges, spills and emissions from offshore oil and gas installations Country Assessment Report 2013 - 2017: Denmark

OSPAR report on discharges, spills and emissions from offshore oil and gas installations Country Assessment Report 2013 - 2017: Germany

OSPAR report on discharges, spills and emissions from offshore oil and gas installations Country Assessment Report 2013 - 2017: Ireland

OSPAR report on discharges, spills and emissions from offshore oil and gas installations Country Assessment Report 2013 - 2017: the Netherlands

Impacts of Disturbance of Cuttings Piles related to Decommissioning Activities

Radioactive Substances Committee

Annual report on liquid discharges from nuclear installations in 2017

Annual report on discharges of Radionuclides from the Non-nuclear Sectors in 2017

German report on the implementation of PARCOM Recommendation 91/4 on Radioactive discharges to the OSPAR Commission on the application of Best Available Technology in nuclear facilities

French report on the implementation of PARCOM Recommendation 91/4 on Radioactive discharges to the OSPAR Commission on the application of Best Available Technology in nuclear facilities

Swiss report on the implementation of PARCOM Recommendation 91/4 on Radioactive discharges to the OSPAR Commission on the application of Best Available Technology in nuclear facilities

Norwegian report on the implementation of PARCOM Recommendation 91/4 on Radioactive discharges to the OSPAR Commission on the application of Best Available Technology in nuclear facilities

ACTIVITÉS ET DIALOGUE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



RELATIONS D'OSPAR AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

CONSEIL DE L'ARCTIQUE

La nouvelle présidence islandaise du Conseil de l'Arctique, de mai 2019 à mai 2021, continuera de s'appuyer sur la collaboration d'OSPAR, en particulier dans l'un de ses principaux domaines prioritaires, la réduction de l'impact des plastiques sur l'écosystème marin arctique. OSPAR a été invitée à coparrainer le Symposium international sur les plastiques dans la région arctique et subarctique, du 21 au 23 avril 2020 à Reykjavik (www.arcticplastics2020.is), qui sera accueilli par la présidence islandaise du Conseil de l'Arctique.

OSPAR a pris part aux activités des groupes de travail du Conseil de l'Arctique, en particulier le PAME (Groupe de travail sur la protection du milieu marin de l'Arctique), qui s'est réuni du 4 au 7 février 2019 ; l'organisation a apporté sa contribution en assurant conjointement le pilotage d'une étude de bureau sur les déchets marins dans l'Arctique, et à participé à la finalisation d'un rapport concernant l'état des connaissances sur les bruits sous-marins. Le plan de travail pour la période 2019-2021 comprend des travaux de suivi sur les bruits sous-marins, lors desquels on utilisera des données issues d'un suivi des navires pour produire des cartes de bruit pour la région arctique ; il comprend aussi l'élaboration d'un plan d'action régional sur les déchets marins.

OSPAR a participé au troisième Forum d'information du PAME sur les meilleures pratiques en matière de navigation dans l'Arctique, qui s'est tenu

à Londres les 3 et 4 juin 2019, pour soutenir une mise en œuvre efficace du Code polaire de l'OMI ; OSPAR a également participé à l'atelier du PAME qui s'est tenu juste après le Forum, pour élaborer un cadre favorisant un dialogue plus systématique avec les observateurs concernant les travaux du PAME sur la navigation.

OSPAR participe aux activités du groupe de travail sur le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (AMAP). En particulier, les experts en substances dangereuses d'OSPAR et de l'AMAP travaillent en collaboration sur les procédures d'évaluation, y compris l'extraction et la compilation des données pertinentes, ainsi que sur les méthodes et processus de présentation des informations et données sur la Région I de l'AMAP pour le QSR 2023 d'OSPAR. Un atelier commun AMAP-OSPAR sur les systèmes d'analyse des tendances temporelles a eu lieu du 12 au 14 juin 2019 ; il avait pour thème l'harmonisation des analyses des tendances et était financé par le Conseil nordique des ministres. Grâce à l'AMAP, on disposera de plus de données concernant la Région I pour le Bilan de santé (QSR) 2023 d'OSPAR et les produits d'évaluation issus de l'analyse statistique devraient être disponibles pour diverses utilisations.



ARCTIC COUNCIL

LE PNUE ET LES DÉCHETS MARINS

Le PNUE continue de développer son intérêt pour les déchets marins. Une deuxième réunion d'un groupe d'experts ouvert ad hoc sur les déchets marins et les microplastiques s'est tenue du 3 au 7 décembre 2018, en présence de plusieurs experts en matière de politique d'OSPAR. Plusieurs options issues de cette réunion ont été présentées à la réunion de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (11-15 mars 2019), entre autres la création d'un « pôle mondial de connaissances » et d'un groupe consultatif scientifique et technique ; un examen interinstitutions de questions ayant trait à la santé et à l'environnement ; et la préparation d'un recueil d'initiatives existantes et prévues de l'industrie.



NATIONS UNIES – DEUXIÈME SESSION DES NÉGOCIATIONS SUR LA BBNJ, MARS/AVRIL 2019

OSPAR a présenté ses travaux lors de la deuxième session des négociations sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ), en mettant en avant, entre autres, l'exemple des Dispositions collectives. Le secrétaire exécutif a participé à la deuxième session de la Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant aux termes de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) pour une conservation efficace et une utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, à New York – <https://www.un.org/bbnj/content/second-substantive-session> ; le domaine de travail d'OSPAR y a été présenté comme un exemple de coopération régionale.

Le PNUE a généreusement organisé deux événements parallèles avec OSPAR. Le premier, organisé conjointement avec la FAO (2 avril 2019), était consacré aux mécanismes de dialogue existants entre les programmes des mers régionales et les organismes régionaux des pêches ; le secrétaire exécutif y a fait une présentation sur le domaine de compétence spécifique d'OSPAR et de la CPANE et sur les Dispositions collectives en tant qu'outil de dialogue multilatéral. Les autres exemples régionaux ont été présentés par les secrétaires à la Convention sur la diversité biologique (CDB), à la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et au Plan d'action pour la Méditerranée.

Le deuxième événement parallèle (3 avril 2019) avait pour thème les outils de gestion organisés par secteur dans le cadre des programmes des mers régionales. On y a assisté à une présentation d'OSPAR sur le processus de désignation des aires marines protégées, ainsi qu'à des présentations d'autres organisations, notamment : le Plan d'action pour la Méditerranée et la Convention de Barcelone, sur les zones bénéficiant d'une protection spéciale et importantes pour la Méditerranée ; la Commission permanente du Pacifique Sud, sur un processus régional d'examen des questions liées à la biodiversité dans les zones au-delà de la juridiction nationale dans le Pacifique Sud-Est ; HELCOM, sur le réseau d'aires marines protégées en mer Baltique ; et le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE, sur une application pilote d'approches de planification par zone dans l'ouest de l'océan Indien.



UNION EUROPÉENNE

En ce qui concerne le processus BBNJ, OSPAR a fait une présentation lors d'une réunion du COMAR avant la deuxième session des négociations sur la BBNJ. Le 22 janvier 2019, le Secrétariat d'OSPAR et le coordinateur de l'ICG-Eco-C, Adrian Judd, ont fait des présentations qui ont été suivies d'une séance de questions-réponses. Les travaux d'OSPAR ont été décrits, entre autres le processus de désignation des aires marines protégées et le cadre de coopération avec d'autres institutions, notamment par le biais des Dispositions collectives ; les présentations ont également porté sur l'évaluation des effets cumulatifs des activités humaines sur le milieu marin, en particulier la méthode d'évaluation identifiée par OSPAR (l'« approche nœud papillon »). Le groupe du Conseil a jugé les présentations d'OSPAR très utiles et intéressantes en ce qui concerne les discussions en cours sur la BBNJ, en estimant que d'autres régions marines pourraient s'inspirer de cet exemple ; il a aussi donné des conseils sur l'élargissement des Dispositions collectives à d'autres organisations.



GROUPE DES AUTORITÉS DU PÉTROLE ET DU GAZ EN MER DE L'UNION EUROPÉENNE (EUOAG)

Le Secrétariat d'OSPAR a participé à la dix-septième réunion du Groupe des autorités du pétrole et du gaz en mer de l'Union européenne (EUOAG), qui s'est tenue le 7 mai 2019 à Bruxelles; cette réunion concernait le déclassement et le démantèlement des installations offshore. Le Secrétariat a présenté une description de la Décision 98/3 sur l'élimination des installations offshore désaffectées, en décrivant la procédure de consultation suivie pour traiter les dérogations à l'interdiction générale actuelle d'abandon in situ d'installations désaffectées qui sont proposées par les Parties contractantes.



SYSTÈME EUROPÉEN D'OBSERVATION DES OCÉANS (EOOS)

Le Secrétariat d'OSPAR participe au comité consultatif du Système européen d'observation des océans (EOOS). Créé récemment, l'EOOS a pour objectif d'établir un lien entre les éléments qui constituent le système d'observation des océans et de promouvoir des stratégies partagées, le développement des infrastructures, la normalisation des données, l'accès libre et le renforcement des capacités. Le Secrétariat a contribué à l'élaboration du [Plan et de la Stratégie de mise en œuvre de l'EOOS](#), et a aidé à préparer le programme de la Conférence de l'EOOS en 2018 et l'Appel à l'action qui a été lancé ensuite (<https://eoosconference2018.eu/conference-report>).



European
Ocean
Observing
System

HELCOM

Les Comités d'OSPAR assurent une coopération spécifique avec HELCOM dans différents domaines d'intérêt. Le Séminaire « Prévention de l'élimination illégale des déchets par les navires en mer et sanctions pour ces délits » s'est tenu à Berlin en novembre 2018, pour discuter davantage des mesures d'OSPAR et des Plans d'action régionaux d'HELCOM sur les déchets marins. Fin mai 2019, le vice-président du Comité Substances radioactives d'OSPAR a participé à la neuvième réunion du groupe d'experts d'HELCOM sur la surveillance des substances radioactives en mer Baltique (HELCOM MORS EG 9-2019), au Danemark.

OSPAR est partenaire du projet West MOPoCo, conjointement avec HELCOM et le REMPEC, le but étant de renforcer la coopération en matière de préparation et d'intervention face à la pollution marine par les hydrocarbures et les produits chimiques pour les pays méditerranéens. OSPAR participera à la réunion de préparation du Manuel sur les substances dangereuses et nocives (HNS) et le Comité directeur se tiendra en juin 2019 lors de la réunion des points de contact du REMPEC.



HELCOM

PARTICIPATION D'OSPAR À DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

<p>Convention sur la diversité biologique</p>	<p>Consultation régionale sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 pour les groupes d'Europe occidentale et d'autres groupes et d'autres membres de l'Union européenne</p>	<p>Le Secrétariat d'OSPAR a participé à la consultation régionale sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui a eu lieu du 19 au 21 mars à Bonn, en Allemagne (www.cbd.int/meetings/POST2020-WS-2019-02). Le Secrétariat d'OSPAR a été invité à participer à la consultation régionale ; il y a observé le processus de consultation et a participé à des discussions lors de séances parallèles.</p>
<p>Autorité internationale des fonds marins (ISA)</p>	<p>Réunion d'experts sur la planification régionale de la gestion de l'environnement</p>	<p>Le Secrétariat d'OSPAR était présent à cette réunion d'experts qui s'est tenue du 28 au 30 mai à Paris. La réunion a été organisée par un projet financé par l'UE et dirigé par Seascope Consultants, afin de soutenir l'élaboration d'un Plan régional de gestion de l'environnement (PRGE) pour la dorsale médio-atlantique, en collaboration avec le Secrétariat de l'ISA.</p>
<p>Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)</p>	<p>Réunion concernant le projet sur les grands fonds du Programme ABNJ</p>	<p>Du 7 au 9 mai 2019, le Secrétariat a participé à une réunion du projet sur les grands fonds du Programme ABNJ Océans communs http://www.fao.org/in-action/commonoceans/en/is l'un des projets du Programme de gestion durable des ressources halieutiques au niveau mondial et de préservation de la biodiversité dans les eaux hors juridiction nationale (Programme ABNJ Océans communs), bénéficiant d'un soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et sous l'égide de la FAO et du PNUE.</p>



→ PARTICIPATION D'OSPAR À DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Monaco Blue Initiative

OSPAR a participé à la dixième édition de la Monaco Blue Initiative (MBI), les 24 et 25 mars 2019, <http://www.monacoblueinitiative.org/> – organisée par le Prince Albert II et consacrée cette fois-ci aux aires marines protégées (AMP) à travers le monde <https://www.protectedplanet.net/marine>. La dixième édition concernait tout particulièrement l'état des AMP à travers le monde.

Initiative Because the Ocean

En collaboration avec le ministère espagnol de la Transition écologique et la Commission européenne, l'initiative Because the Ocean <https://www.becausetheocean.org/> a organisé un deuxième atelier régional à Madrid les 10 et 11 avril 2019, <https://www.becausetheocean.org/the-madrid-workshop/> – auquel a participé le Secrétariat.

Vingt-quatrième journée d'information du Cedre

Le Secrétariat a participé à une réunion le 5 mars 2019 à Paris. La journée d'information du Cedre 2019 a abordé les politiques du secteur public et de l'industrie en matière de réduction des déchets dans le milieu marin (notamment dans le contexte de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin et de la Convention OSPAR), ainsi que la contribution de l'économie circulaire. Le Cedre est une équipe multidisciplinaire constituée d'experts internationaux en matière de pollution de l'eau, organisée autour de cinq activités : soutien à l'intervention, planification d'urgence, formation, analyses et tests, et recherche. Le coordinateur du Plan d'action régional a fait une présentation intitulée « *La réponse internationale : l'exemple de la Convention OSPAR* » – <http://www.cedre.fr/en/Resources/Cedre-Days/Cedre-Information-Day/Marine-litter-2019>.

VISION D'OSPAR: UN ÉCOSYSTÈME SAIN ET BIOLOGIQUEMENT DIVERS DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST EXPLOITÉ DE MANIÈRE DURABLE

La Convention OSPAR de 1992 est l'instrument actuel qui régit la coopération internationale sur la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-est.

Secrétariat OSPAR
12 Finsbury Square
The Aspect
London
EC2A 1AS
Royaume-Uni

t: +44 (0)20 7430 5200
e: secretariat@ospar.org
www.ospar.org

© Commission OSPAR 2019

Photographies : La Commission OSPAR remercie les organisations et les particuliers qui ont aimablement permis d'utiliser leurs photographies dans le présent rapport annuel. Ces photographies ne sont pas téléchargeables et leur reproduction est formellement interdite. Quiconque souhaitant les utiliser devra prendre contact avec le Secrétariat OSPAR.

Texte : La reproduction de tout ou partie de ce rapport peut être autorisée par l'éditeur sous réserve que l'origine du l'extrait soit clairement mentionnée.

ISBN: 978-1-911458-69-2

Numéro de publication : 2019/729